



Comité Départemental
du Val de Marne
Saison 2015-2016

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION NITROX CONFIRMÉ

du 29 avril au 1 mai 2016
cinq plongées à Saint Raphaël

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Téléphone : Adresse mel :

N° licence FFESSM :

Niveau de plongée : Date de délivrance :

Date de délivrance de la qualification nitrox :

Signature :

Fait à : Le :

Le club

Nom du club : N° club :

Prénom et nom du Président :

Le prix de cette formation est de **420 €** (plongées, hébergement, location pony et gonflage O₂ compris, mais hors transport). Il est demandé **deux chèques émanant de votre club**, à rédiger à l'ordre CoDep94 – FFESSM :

- un chèque d'arrhes de 110 € qui sera encaissé immédiatement,
- un chèque de solde de 310 € qui sera encaissé un peu avant la sortie.

La fiche renseignée et le règlement est à envoyer avec ce bulletin d'inscription à :

Jean-François Kervinio – 3 rue de Virginie, 94000 CRÉTEIL

(SVP, pas d'envoi direct au Comité Départemental)

La date limite des inscriptions est fixée au **20 mars 2016**. En raison de la spécificité de cette formation, le nombre de places offertes est limité. En cas d'affluence, les participations seront prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets (fiche et règlement). Dès que votre participation est confirmée, nous vous conseillons de réserver votre transport (les horaires SNCF vous seront précisés). Pour tout renseignement, contacter : thierry.hocquet@orange.fr.

PRÉCISION SUR L'ORGANISATION

Cette formation est ouverte aux plongeurs titulaires du niveau 3 minimum, titulaires de la qualification nitrox (ou équivalent) et ayant effectué au moins une dizaine de plongées (à l'air) dans la zone des 30 à 40 mètres.

Un cours d'introduction (obligatoire) sera organisé avant le stage, probablement fin mars ou courant avril. La date sera précisée en fonction des participants.

Le stage est organisé à Saint Raphaël, avec un hébergement en pension complète en hôtel (<http://www.nouvelhotel.net>) et les plongées chez *Tek Aventure* (<http://www.tek-aventure.fr>).

Les cinq plongées auront lieu du vendredi 29 avril au dimanche 1 mai (matin) inclus. Nous vous demandons d'arriver sur place au plus tard le **jeudi 28 avril au soir**, le départ peut être prévu le dimanche 1 mai en début d'après-midi. Le transport aller/retour est laissé à la charge de chaque participant. La gare SNCF, l'hôtel et le centre de plongées sont très proches, tous les déplacements peuvent se faire à pied.

Il est rappelé que les plongeurs devront venir avec :

- Les cartes de plongée : licence fédérale en cours de validité, carte de niveau, carte de plongeur nitrox.
- Un certificat médical de non contre indication à la plongée, datant de moins d'un an (la signature d'un médecin généraliste suffit).

Matériel

- Une combinaison compatible avec la température de l'eau à cette saison et la durée des plongées est fortement recommandée.
- Un gilet de stabilisation (ou une *wing*) avec un minimum d'anneaux métalliques pour fixer le bloc de décompression (*pony*).
- Un détendeur compatible avec la plongée profonde.
- Dans le cadre de la formation, la manipulation du parachute de palier avec soupape et dévidoir est dispensée : il est préférable qu'un nombre suffisant de participant en soit équipé (des précisions pour l'achat éventuel seront données au moment du cours).

CNIL

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre participation. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la seule organisation de cette formation. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez envoyer un courriel à ffesm.cd94@gmail.com.